

CORPORATION MUNICIPALE DE:

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donne par le soussignéie) Christiane Leblanc
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE
SECRÉTAIRE-TRESORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DO CONSEIL, COMO DISTE
SESSION X RÉGULIÈRE OU SPÉCIALE QUI SERA TENUE L'UNdit LE 10 août
2020 A 19h30 HEURES, A KLIEUI. 25 de 1ºEglise
STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:
NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: Mylène E. Maltais et Marco Darveau ayant
pour objet, si la demande est acceptée, de réduire la marge
avant entre le bâtiment principal et la limite avant donnant sur le rang St-Philippe. Le projet est dérogatoire au règ. 327,
présentement en vigueur. le projet consiste à construire à
une distance de 7 metres de la limite de terrain avant compa-
CETTE DEMANDE EST LOCALISEE COMME SUIT: rativement à la norme de 15 mêtres présentement en vigueur
NO. CIVIQUE: 11 RUE OU RANG: chemin Leblanc 26A-35
TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESCES POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉRUGATION.
FAIT ET DONNE A Notre-Dame-de-Ham CE seizième
JOUR DU MOIS DE _juillet 2020 -
SIGNE: Spristant allen
(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)